



Notre Dame  
COLLÈGE  
SAINT JACQUES

# PRÉSENTATION DE LA CLASSE DE 6ÈME DE CONSOLIDATION

L'OBJECTIF DE CETTE CLASSE EST DE FAVORISER L'INTÉGRATION AU COLLÈGE D'ENFANTS ATTEINTS :

- > d'un trouble spécifique du langage et des apprentissages (dys),
- > ayant des difficultés d'apprentissages non diagnostiquées, afin de permettre à chacun d'accéder dans les meilleures conditions possibles aux connaissances et compétences requises pour poursuivre sa scolarité.

## PROFIL DE L'ÉLÈVE ACCUEILLI :

- élève de bonne volonté,
- élève ayant besoin d'être remis en confiance pour progresser dans les apprentissages,
- élève ayant un comportement adapté aux contraintes du milieu scolaire.



## MOYENS MIS EN ŒUVRE :

- petit effectif (16 élèves maximum) pour favoriser une aide plus individualisée,
- les enseignants dispensent le programme officiel,
- adaptations dans les enseignements (consignes brèves, reformulation orale systématique, explicitation du vocabulaire),
- évaluations adaptées.
- un créneau horaire spécifique (1,5h) dans l'emploi du temps pour un temps d'atelier :
  - développement des compétences psychosociales et éducation à la santé,
  - atelier de création manuelle,
  - initiation à l'allemand,
  - cuisine,
  - lecture et illustration.





Notre Dame  
COLLÈGE  
SAINT JACQUES

## POURSUITE DE LA SCOLARITÉ APRÈS LA 6ÈME DE CONSOLIDATION :

Selon le niveau de maîtrise des compétences et selon l'avis du conseil de classe du 3ème trimestre :

- Passage en 5ème « de consolidation » (classe avec un dispositif d'accompagnement spécifique).
- Passage en 5ème « classique » de manière dérogatoire

# CONTRAT DE SCOLARISATION

## LE JEUNE :

**Je m'engage à :**

- > m'impliquer dans les activités,
- > être à l'écoute,
- > oser dire quand je suis en difficulté.
- > avoir le matériel demandé,
- > faire le travail demandé à la maison,
- > poursuivre les rééducations en cours (orthophoniste, psychomotricien...),



## LES PARENTS :

**Nous nous engageons à :**

- > aider mon enfant à s'organiser, encourager mon enfant, valoriser ses réussites,
- > suivre quotidiennement le travail de mon enfant,
- > vérifier au moins une fois par semaine le carnet de correspondance de mon enfant, signaler directement aux enseignants tout problème ou toute difficulté.
- > participer aux réunions spécifiques à la classe de 6ème de consolidation,
- > faire les démarches demandées par l'équipe éducative pour accompagner mon enfant (exemples : bilan orthophonique, démarches administratives auprès de la MDPH ou de la médecine scolaire...)

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

**L'équipe pédagogique s'engage à mettre en place les moyens suivants :**

- > Petit effectif (16 élèves maximum) pour favoriser une aide plus individualisée,
- > Les enseignants dispensent le programme officiel en adaptant les enseignements (consignes brèves, reformulation orale systématique, explicitation du vocabulaire, travail sur la connaissance de soi, sur le climat de la classe),
- > Évaluations aménagées.
- > Prise en compte des évaluations d'entrée de 6ème
- > Respect du rythme de l'élève.
- > Approche concrète des notions.
- > Un créneau horaire spécifique (1,5h) dans l'emploi du temps pour un temps d'atelier :
- > Développement des compétences psychosociales et éducation à la santé,
- > Atelier de création manuelle,
- > Initiation à l'allemand,
- > Cuisine,
- > Lecture et illustration.